

Dieter KURTH, *Der Oasenmann. Eine altägyptische Erzählung übersetzt und kommentiert*, Mayence, von Zabern, 2003 (*Kulturgeschichte der antiken Welt*, 103). ISBN 3-8053-3084-7.

Le *Conte de l'Oasien* a intrigué et continue d'intriguer les spécialistes. Loin de marquer un ralentissement, l'étude de Parkinson (*The Tale of the Eloquent Peasant*, Oxford, 1991, avec bibliographie antérieure, p. xxx-xxxviii) semble avoir ravivé l'intérêt des égyptologues pour ce classique des classiques. Depuis une quinzaine d'années, des contributions de toute espèce sont venues enrichir nos connaissances. Il suffit ici de rappeler la publication, en 2000, du tome huitième de *Lingua Aegyptia* contenant les actes d'un colloque entièrement consacré au *Conte de l'Oasien*, colloque qui s'est tenu à Los Angeles en 1997.

Le livre recensé vise un public plus large que celui des spécialistes. La présentation est tout, sauf austère. Les illustrations, toujours d'excellente qualité, y abondent. Le lecteur est dispensé de tout l'apparat de notes qui accompagne d'ordinaire les travaux de recherche. Celui qui veut en savoir plus trouvera à la fin du volume un chapitre d'explications et de remarques (*Anmerkungen* : p. 100-144, soit près d'un tiers de l'ouvrage). Curieusement, il n'y a aucun appel de note dans le texte principal. L'A. s'est donc obligé à reprendre en tête de chaque note le segment de phrase qui fait l'objet du commentaire. C'est peu commode, et cela prend aussi beaucoup de place, parfois fort inutilement. Par exemple, il n'est pas rare que la citation du texte soit plus longue que la note elle-même. C'est notamment le cas quand la note se résume à une courte référence.

Les commentaires de l'A. ne prennent en compte qu'une petite part de la littérature scientifique. Des opinions récentes sur le cadre général de l'histoire (e.g. D. Devauchelle, dans *CdE* 70, 1995, p. 34-40, à propos du trajet suivi par le paysan) ou la portée de l'œuvre (e.g. L. Coulon, dans *BIFAO* 99, 1999, p. 103-132, sur la place de la rhétorique) sont ignorées.

Après un court avant-propos, le livre s'ouvre sur une introduction consacrée au résumé de l'intrigue et à la tradition manuscrite. Le cœur de l'ouvrage comprend trois parties : le texte comme source historique, le texte comme œuvre littéraire, et des considérations sur l'actualité de l'œuvre. À cela s'ajoute la traduction suivie, qui clôturé l'ouvrage.

Les deux premières parties reflètent assez bien l'attitude qui domine aujourd'hui chez les égyptologues face aux œuvres de la littérature. Loin du débat, souvent stérile, sur la qualité exclusivement historique ou littéraire d'une œuvre, la tendance est maintenant davantage à la conciliation. Deux contributions récentes l'illustrent fort bien : J. Galán, *Four Journeys in Ancient Egyptian Literature*, Göttingen, 2005 (= *Lingua Aegyptia, Studia Monographica*, 5) et B. Schipper, *Die Erzählung des Wenamun. Ein Literaturwerk im Spannungsfeld von Politik, Geschichte und Religion*, Fribourg, 2005 (= *OBO* 209). C'est une position, à première vue très certainement prudente, mais qui pourrait occulter toute tentative sérieuse de mesurer la réception des œuvres dans leur contexte historique et social.

Dans la première partie, le *Conte de l'Oasien* est donc étudié comme source historique. L'A. examine plus spécialement l'itinéraire suivi par le héros, depuis son oasis jusqu'au domaine du grand intendant, les conditions de la vie quotidienne, la conception et l'autorité de la loi, ainsi que les techniques de la navigation. Cette section est bienvenue : elle donne au lecteur des éléments suffisants pour lui permettre de resituer l'œuvre dans son cadre matériel.

Dans la deuxième partie, le *Conte* est considéré en tant qu'œuvre littéraire. C'est sans doute la partie la moins inspirée. L'A. ne semble pas informé des questions qui sont aujourd'hui discutées par les spécialistes de la littérature égyptienne. Deux recueils

commodes (A. Loprieno, éd., *Ancient Egyptian Literature*, Brill, 1996 [= *PdÄ* 10]), J. Assmann & E. Blumenthal, *Literatur und Politik im pharaonischen und ptolemäischen Ägypten*, Le Caire, 1999 [= *BdE* 127]) ne sont pas utilisés, pas plus que les actes du colloque consacré spécialement à l'*Oasien*, déjà mentionnés. À cela, il faut encore ajouter la somme que constitue le livre de Parkinson sur la culture littéraire au Moyen Empire (*Poetry and Culture in Middle Kingdom Egypt*, Londres – New York, Athlone, 2002) ; mais l'ouvrage a peut-être paru trop tard pour que l'A. ait pu en tirer parti. Dans ce chapitre, l'A. évoque de manière vague quelques procédés stylistiques. S'interrogeant sur les buts poursuivis par l'auteur de l'œuvre, D. Kurth fait un rapprochement avec le genre connu sous le nom de Miroir du prince (*Fürstenspiegel*). C'est un parallèle intéressant. L'A. met en évidence à la fois la valeur de divertissement, qui permettait au public de penser, ne fût-ce qu'un court moment, que les distances sociales étaient affranchies (sans toutefois faire une place à la notion de carnaval telle qu'elle a été introduite par J. Assmann), et la portée éthique, c'est-à-dire la volonté d'avoir toujours plus de justice.

La troisième partie est consacrée à la perception de l'œuvre aujourd'hui. L'A. se demande dans quelle mesure le *Conte de l'Oasien* peut encore trouver un écho auprès de l'homme moderne. Il constate, sans surprise, que les préoccupations essentielles des hommes n'ont guère changé au cours des millénaires, malgré les progrès considérables des technologies. L'individu se trouve parfois être la victime de celui-là même qui est censé le protéger, c'est-à-dire l'État. Il est à craindre que des situations de ce type ne soient apparues dès la création des premiers États organisés. Les réactions des personnes lésées peuvent aller de l'extrême passivité jusqu'à la prise en charge active de leur cause. Mais surtout, elles peuvent être contenues dans les limites de la légalité ou, au contraire, les transgresser. L'A. oppose l'attitude de l'oasien, qui se plie, avec la constance la plus admirable, à la procédure juridique en vigueur, à celle du héros d'un roman de H. von Kleist, *Michael Kohlhaas*, qui, las des rebuffades subies, défend son droit de la manière forte jusqu'à se mettre lui-même hors-la-loi. La morale à en tirer, qui rejoint les préceptes de l'Égypte ancienne, est que la défense de la justice doit se faire pleinement, certes, mais sans excès, de manière mesurée. La question – à mon sens oiseuse pour l'Égypte ancienne – de la désobéissance civique, qui peut aller jusqu'à la révolution, envers un État manifestement injuste est alors rapidement abordée par l'A.

En résumé, voici une monographie qui est la bienvenue pour ceux qui souhaitent avoir un premier contact, au-delà d'une simple traduction, avec un des chefs d'œuvre de la littérature égyptienne.

Jean Winand